

CONSEIL MUNICIPAL du 30 JUIN 2016

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaients présents : Mmes Drouineau, Désiles, Coignard, Rapicault, Ms Ledru, Lecomte, Buon, Cadaouen-Renou, Clément, Faucher.

Absents excusés : M. Esnault procuration M. Buon, Mme Gervais procuration Mme Désiles. M. Aim

1. Télérelevé des compteurs d'eau :

Suite au dernier conseil, M. le Maire précise qu'il y aura environ 29 bornes d'installées sur la commune. L'installateur viendra présenter le dispositif à la prochaine réunion du Jalais en septembre. Le conseil regrette de devoir se prononcer pour ne pas retarder le déploiement sur les communes du syndicat avant d'avoir eu cette communication.

Après délibération, le Conseil Municipal, à la majorité, (sauf M. Faucher,) autorise le Maire à signer la convention d'occupation domaniale de répéteurs de M2O sur les supports d'éclairage public et divers ouvrages de la commune de Soultré, à condition que leur couleur s'intègre au mobilier urbain.

.

2. Installations classées pour la protection de l'environnement.

Le Maire présente pour avis du Conseil, le dossier de demande d'enregistrement de la Société Perrenot Robineau concernant le bâtiment de stockage sur le site de la Belle Inutile, au titre des Installations classées pour la protection de l'environnement qui fait l'objet actuellement d'une consultation du Public.

Considérant que la nature du bâtiment existant concerné respecte le règlement de la zone du PLU communal,

Considérant que la demande de classement est accompagnée d'un projet de mise aux normes du bâtiment pour la protection de l'environnement et la prévention des risques d'incendie, de pollution et des nuisances,

Considérant qu'un permis de construire concernant cette mise aux normes a été accordé le 20 juin 2016

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande de classement et demande aux responsables du site de régler le problème des nuisances sonores occasionnées par le stationnement des camions frigo coté RD 323

3. Compte rendu des réunions

- Communauté de communes

Réunion le 17 juin sur la fusion avec ateliers de travail :

- enfance jeunesse : pas d'élus à cet atelier, mais un support papier sur le sujet a été remis

- mutualisation : Présentation de l'étude réalisée par le Pays Bilurien :

- ✓ Support aux communes (assez similaire avec CDCBG)

- ✓ Service à la population : restauration collective, réseau des gestionnaires, actions sur menus, formation, gestion du personnel de service, Bibliothèque, SDF matériel pour évènementiel, commandes groupées.
- ✓ Mutualisation services techniques : groupement commande de produits, prestations, des agents (24 agents sur CDCB), et formation.
- Communication : chaque CDC a son site internet. Il devra y avoir une harmonisation. Recherche du nom de la CDC nouvelle. Le nom « cœur de Sarthe » a été proposé. A réfléchir.

23 juin : conseil communautaire :

Grille tarifaire de Sittellia sans changement.

FPIC vote unanime sur la participation libre : versée à Soultré 10 669€.

Zone d'aménagement intercommunale : Connerré a été sollicité par 3 entreprises pour s'implanter sur 5ème branche du giratoire. Une concession d'aménagement sera conclue.

Urbanisme : le cabinet Citadia a été retenu pour l'étude du PLUI, montant des honoraires 223 925€, 3 ans d'études. Modification du PLU de St Mars.

Schéma de coopération intercommunal 14 communes ont donné un avis favorable. Il y aura 42 délégués.

Tourisme : relais des Sittelles, les gérants actuels vont dénoncer le contrat au 2ème semestre 2016. La CDC a reçu 2 repreneurs.

Bois doublé : une convention de mise à disposition sera signée avec une apicultrice et avec le centre social

Fibre : déploiement = 0,40€ par habitant de participation au syndicat. Prix de la prise à 500€ par foyer. Juillet : Ardenay Loudonnois Surfonds. Soultré en 2ème partie de l'année
Contrat de la Mission locale Sarthe Nord reconduite

- Syndicat Dué 2 réunions :

21 juin présentation du le contrat territorial étude bilan en milieu aquatique des 5 années écoulées par un bureau d'étude. Des propositions seront faites pour établir le prochain contrat.

28 juin : étude sur la continuité écologique des ouvrages sur bassin du Narais et de l'impact des 19 ouvrages concernés sur franchissement piscicole. L'étude de faisabilité est réalisée en accord avec les propriétaires. Celle-ci est financée par le syndicat du Dué et Narais, subventionnée à 100 % Personnel mis à disposition. Travaux à la charge des propriétaires. Les travaux sur Soultré avec le projet de changement de la buse du lavoir sera confié à l'apprentie engagée par le syndicat.

- Syndicat du Jalais

Jalais 29 juin : rapport annuel de Véolia, sur prix et qualité de l'eau. Vote du prix de l'eau : augmentation de 0,0147€ par m3 et 1, 01236 pour l'abonnement, soit 2 € 89 pour 120 m3. (Le Cm devra se prononcer sur le rapport du président avant janvier 2017) 59% des compteurs ont été changés.

La canalisation de la route de la Roche sera remplacée lors d'une prochaine campagne de travaux.

- Conseil d'école 14 juin :

Pas de fermeture cette année. Pas de modification d'horaires. Des petits travaux ont été demandés dans les classes de Soultré. Ils seront réalisés pendant l'été. Par contre la demande de goudronnage de la cour de l'école bleue n'est pas validée.

- Lutinades 21 juin :

Les 2 barnums achetés par la commune ont été livrés. Pour la randonnée : 3 points d'arrêts pour les animations ont été validés : le Haut Tertre, Préau, la Freutière.

Les élus présents pour la préparation sont : Richard, Thierry, Mélanie, Michel, Maurice, Christelle, Stéphane, Catherine, Didier.

- Barreau et sortie autoroute de Connerré 27 juin :

Réunion d'information organisée par C. Chaudun. Un premier rendez-vous a eu lieu avec le département. Le prochain aura lieu le 6 juillet. Des contacts avec la Région, et Cofiroute sont pris. Le souhait des élus serait qu'au moins les travaux commencent. Le projet est de 13 millions d'euros.

- AG du Centre Social 30 juin :

Bilan moral, petite enfance : présentation des 4 structures, RAMPE, Centre social : service logement, hôtel social de Marcé, chantier d'insertion, lieu d'écoute, Epicerie sociale.

Préparation d'un nouveau projet social. Le centre social s'appellera à l'avenir « Centre social LARES » (Lieu d'Accueil de Rencontre d'Ecoute et de Solidarité)

- M. le Maire a assisté aujourd'hui à la pose de la 1^{ère} pierre de la Gendarmerie. Fin des travaux sept 2017

4. Questions diverses

- Rapport sur le contrôle des ondes à l'école verte : 3 relevés effectués par un laboratoire indépendant montrent que les ondes émises par l'installation de la liaison internet de l'école par ondes radio sont largement inférieures aux normes admises.
- Rapport d'activité 2015 SMIRGEOMES disponible en mairie
- Rapport d'activité 2015 Syndicat Assainissement disponible en mairie
- Mme Drouineau rappelle qu'une entreprise avait été choisie pour le remplacement des menuiseries de l'école. Le dirigeant de celle-ci étant décédé, l'activité de l'entreprise s'arrêta. Il faut consulter à nouveau des entreprises : le conseil décide de consulter cette année uniquement pour les menuiseries de l'école, en reprenant les préconisations de l'audit énergétique. La subvention DETR est accordée au programme de rénovation des menuiseries des bâtiments communaux.

Décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations : Droit de préemption non appliqué pour les ventes des maisons Ferbus et Chapelain.

Date prochain conseil : jeudi 15 septembre.

La séance est levée à 22 heures.